

Commission Piscines publiques

COMPTE RENDU

REUNION DU 29 JANVIER 2015

REUNION ORGANISEE PAR	FEDAIRSPORT
TYPE DE REUNION	Commission (réunion ouverte aux non adhérents)
ANIMATEUR	Didier GHEUX
PARTICIPANTS	Roger BONNENFANT (FEDAIRSPORT) ; Joachim ARPHAND (Fédération Française de Natation) ; Thierry NABERES (TNA Architectes) ; Armelle MERLE (AMSport conseil) ; Eric SALANOUBAT (Directeur des sports – Ville d'Issy les Moulineaux) ; Christophe BARBE (ARCOS Architecture) ; Rémy FAURE, Aryan ROSTAMZAD (Terao) ; François NOUBLANCHE (Baudin Chateauneuf) ; Delphine CASSAN (Bio UV France) ; Eric le BORZEC (Selb Piscines) ; Sébastien BEAU (Eiffage) ; Xavier HEROIN (Labosport) ; Julia WAGNER (Econéergie) ; Marie –France QUILICI (Nordique France) ; Cécile LUCAS (Eiffage énergie Thermie IDF) ; Laurence HIRSHAUER (Philips) ; Alexandre GANDOIN, Francis BALOUNAICK (Myrtha Pools) ; Yoann CHOURAQUI, Jean DILIBERTO (Hexagone Manufacture), Emmanuel CLERIN (Ville de Vanves) ; Louis HATTAB (Ville de Vélizy Villacoublay) ; Fred DARDIÉ (D2X) ; Jean-Yves MESCAM (Grand Paris Seine Ouest) ; Johann FISCHER (Ville de St Maur).

Interventions

Didier GHEUX :

Présentation de FEDAIRSPORT – Organisme unique qui réunit tous les acteurs de la filière (publics, fédérations sportives, entreprises, élus) pour aborder différemment les enjeux des équipements sportifs. L'organisation de cette 1^{ère} réunion de concertation entre les différentes parties prenantes concernant les piscines publiques a pour objectif de définir les thématiques à aborder par la suite.

Joachim ARPHAND- Fédération Française de Natation

Le service équipement de la Fédération Française de Natation a pour mission de diffuser les bonnes pratiques en matière de construction, rénovation et fonctionnement des piscines et d'accompagner les collectivités dans leur projet en prenant en compte la diversité des publics et des pratiques et pas uniquement la compétition.

Il y a environ 4000 piscines en France dont plus de la moitié ont plus de 35 ans.

Thématiques proposées :

- Quelle est la meilleure solution pour la rénovation ?
- Quel coût pour quel service
- Des modèles types ?

Frédéric DARDIÉ - D2X

C'est une bonne chose de créer cette commission, il y a un réel besoin.

On rencontre depuis plus de 20 ans beaucoup de sinistres dans les piscines, il serait intéressant d'en connaître l'origine.

L'innovation est également un sujet d'étude.

Armelle MERLE - AMSport conseil

Il faudrait aborder la problématique des économies d'énergie et d'eau avec ce que cela engendre en termes de technologies et de normes (*évolution réglementaire*).

Alexandre GANDOIN – Myrtha Pools

Il faudrait retravailler les normes. La loi datant de 1981 (*hygiène*) est trop ancienne, elle est à revoir.

En particulier la prescription sur les vidanges (Rapport Boulard de l'année dernière)

Rémy FAURE – Terao

Il y a des lacunes sur l'exploitation, en particulier sur la certification de l'exploitation.

Il y a un problème sur les coûts d'exploitation qui constituent de gros enjeux sur les budgets et impactent le type de montage des opérations (des analyses plus fines demandant des projections d'exploitation plus exigeants et réalistes).

Roger BONNENFANT

CERTIVEA a créé une certification exploitation mais il n'y en a pas pour les équipements sportifs. La HQE est en train d'évoluer avec d'importants changements en ce qui concerne les cibles qui vont être remplacées par les performances.

Julia WAGNER - Ecoénergie

Dans les piscines, nous devons approfondir la gestion d'exploitation avec plus d'exigence au niveau économique en proposant des outils techniques pour connaître les consommations précises sur l'eau et sur l'air trop souvent globalisé.

Christophe BARBE - ARCOS Architecture

Il faudrait travailler sur l'éclairage et notamment sur les normes d'éclairage qui sont énormes car calquées sur les compétitions. Il est normal qu'un bassin soit bien éclairé (sécurité), mais les plages ont besoin de moins. Quelles sources d'énergie, quels modes de diffusion de cette énergie.

Par ailleurs les Karcher devraient être interdits car trop agressifs.

Laurence HIRSHAUER – Philips

Philips propose des types d'éclairage adéquats et modulables en fonction des périodes : compétition, animations.

Ils peuvent apporter des solutions adaptées aux problématiques d'éclairage.

Jean DILIBERTO - Hexagone Manufacture

Fabricant d'équipements pour piscines.

La France est mauvaise en formation des exploitants. Il n'y a pas de diplômes spécifiques pour l'entretien et l'exploitation des piscines alors qu'ils sont exigés en Allemagne et en Belgique. Parler de l'exploitation sans parler de ceux qui exploitent les piscines n'a aucun sens. Il faudrait créer, avec les professionnels, des formations. A voir avec ce qui existe déjà et à compléter sur des propositions de formations qualifiantes.

Frédéric DARDIÉ - D2X

Il n'existe pas de diplôme spécifique pour travailler dans une piscine. Le technicien référent n'a pas de diplôme spécialisé.

Didier GHEUX : Il y a un besoin en matière de diplôme d'entretien pour l'ensemble des équipements sportifs. Il n'existe pas de diplôme mais des formations qui dépendent notamment du choix des collectivités au travers du CNFPT.

Christophe BARBE - ARCOS Architecture

Christophe BARBE revient sur le problème de la réglementation et du rôle de la DGS (Direction Générale de la Santé) et des ARS (Agences Régionales de Santé). Chacun interprète à sa façon les textes. Les ARS peuvent accorder des dérogations mais pas imposer des durcissements.

Il faudrait faire évoluer la loi et le décret de 1981.

Cela pourrait faire l'objet d'un débat.

C'est la même chose avec les pompiers pour la sécurité.

Emmanuel CLERIN - Ville de Vanves

Il y a un excès de normes qui sont pour la plupart obsolètes. L'ARS (ex DDASS) a freiné l'évolution positive de ces normes. Cela nécessitera de proposer des études spécifiques et des rencontres/débats avec l'ARS.

En matière d'hygiène dans les piscines, on peut aborder le problème du traitement de l'eau de la même façon que le traitement de l'eau potable.

A Vanves, il y a une piscine prototype avec traitement de l'eau à l'ozone, calqué sur le traitement de l'eau

potable. Une formation spécifique a été montée.

La notion de qualité dans les équipements sportifs est un sujet à développer. Les publics sont de plus en plus exigeants.

Eric SALANOUBAT – Directeur des sports – Ville d’Issy les Moulineaux

Il y a un besoin de réflexion en amont, pour mieux estimer le coût de fonctionnement et réduire les coûts d’exploitation sans remettre en cause la qualité.

Il faut se poser la question en amont, lors de la programmation de la piscine.

Par exemple, le nombre de Maîtres nageurs sauveteur dépend de la configuration du hall des bassins.

Il y aurait des outils à mettre en place sur les questions que doivent se poser les maîtres d’ouvrage.

Il manque un document de synthèse de toutes les questions à se poser en amont, spécifique à la piscine, pour pouvoir anticiper pendant l’évolution du chantier.

Joachim ARPHAND - Fédération Française de Natation - précise qu’il existe un guide : «Les piscines, Aide à la conception pour les maîtres d’ouvrage », publié par le service équipement de la fédération.

Eric SALANOUBAT : ce guide est trop centré sur les nageurs et la natation de compétition, il faudrait l’élargir à la pratique ludique et de bien être.

Didier GHEUX

Il y a problème dans les collectivités, il n’y a pas une connaissance précise sur la diversité des publics. Pour travailler en amont les coûts de fonctionnement, une analyse des besoins est essentielle. Est-ce que les collectivités ont les outils pour connaître cette diversité des publics et des pratiques ? Des études particulières sont nécessaires. comment connaître l’avis de la population en dehors des clubs et des scolaires ?

Frédéric DARDIÉ - D2X

70% de la fréquentation correspond aux pratiques de loisirs et de santé qui permettent des recettes (sujet tabou). Il faut de réelles études de faisabilité et de coût d’exploitation au regard de chaque spécificité des publics au final il y a toujours quelqu’un qui paie cette exploitation.

Armelle MERLE - AMSport conseil

Il faut raisonner en coût global (Construction + exploitation).

Quels sont les besoins des collectivités ? Ils sont à prendre en compte en priorité.

Christophe BARBE - ARCOS Architecture

Dans les audits les chiffres d’exploitation sont sous-estimés.

Jean DILIBERTO - Hexagone Manufacture

Il faudrait effectuer des sondages ou mener des enquêtes sociologiques sur les utilisateurs.

En Allemagne et au Portugal on constate une diminution du nombre de Piscines pour s’adapter au territoire.

Didier GHEUX - La connaissance des utilisateurs serait un sujet que l’on pourrait proposer au ministère des sports.

Il faut lutter pour le maintien du nombre de piscines en France. Les élus ont compris que la piscine est un équipement structurant sur une collectivité. C’est un lieu d’éducation, un lieu de lien social

L’apprentissage obligatoire de la natation sur le temps scolaire y contribue. A-t-elle les résultats escomptés

La question de faire payer les bonnes personnes aux bons tarifs se posent de plus en plus.

Les collectivités connaissent mal les besoins. Elles n’ont pas les outils pour contacter la population.

Louis HATTAB – Ville de Vélizy-Villacoublay

Il faut donner la parole aux gens. Il faut trouver les bons relais. La représentativité a évolué.

Eric SALANOUBAT – Directeur des sports – Ville d’Issy les Moulineaux

La ville doit s’interroger sur tous les types d’utilisateurs. C’est son rôle. Cela est validé par l’étude de faisabilité. C’est une exigence incontournable. Le rôle de l’exploitant d’équipement public exige de faire évoluer la notion de métier au sein de la fonction public dans ce domaine.

Johann FISCHER - Ville de St Maur

Il est important d'identifier les besoins en amont, de déterminer les objectifs et de penser également en termes de recettes.

But des activités ? Social ou faire des recettes ?

D'une manière générale, les tarifs ne sont pas en adéquation avec l'activité et les publics.

Les scolaires sont la fréquentation de demain. C'est un besoin durable.

Avec les activités de loisirs (aquabiking, aqua-zumba...) la ville s'engage dans le qualitatif.

A St Maur l'ARS facilite les choses (par exemple le nombre de vidanges...). C'est une question de relations humaines. C'est la même chose avec le représentant de la FFN. Cela nécessite de créer des rencontres entre l'ensemble des utilisateurs et les décideurs qui sont les élus.

Joachim ARPHAND- Fédération Française de Natation

Les scolaires et les associations sportives correspondent au service public. Ils sont prioritaires. Le phénomène général de la santé doit être intégré dans les actions proposées dans le domaine de l'éducation des sports et des loisirs.

Il sera de plus en plus nécessaire de clarifier la place des activités nouvelles de loisirs, sont elles d'intérêt général, de mission de service public ou relevant du champ commercial.

Il ne faut pas transformer les piscines uniquement en centre de rentabilité économique.

Eric SALANOUBAT – Directeur des sports – Ville d'Issy les Moulineaux

Il faut pouvoir recevoir en même temps plusieurs publics.

Joachim ARPHAND- Fédération Française de Natation

Il y a de plus en plus une concurrence au niveau du planning. Les séniors, notamment, sont libres aux mêmes heures que les scolaires.

Alexandre GANDOIN – Myrtha Pools

Pour satisfaire tout le monde, c'est d'abord une question d'aménagement du territoire. Quels équipements pour quel territoire déterminé.

Eric LE BORZEC SELB - Location de piscines temporaires

Les innovations pédagogiques sont aussi à prendre en compte : cas des piscines temporaires issues de l'opération BAM (Bassins d'Apprentissage Mobiles) lancée par le ministère des Sports à la fin des années 1960. Il y a de plus en plus de demandes pour répondre à des besoins saisonniers de plus en plus exigeants.

Didier GHEUX

En ville on manque de terrains. En France les bassins sont traditionnellement au niveau du sol. Dans d'autres pays, on a souvent des bassins superposés ou en étage dans des constructions de fonctionnalités diversifiées logement, bureaux etc..

Les schémas de cohérence territoriaux doivent contribuer à la planification des piscines et élaborer une planification au regard des populations des territoires et non se cantonner au périmètre de la commune.

Financement : la puissance publique aura de moins en moins la possibilité de financer ce qui nécessitera d'innover y compris dans la gestion pour continuer de construire ou de rénover les piscines.

Autre question : quelle forme de gestion ? La mission de service public peut elle être rendue par le privé.

Prochaine réunion de commission 16 juin 2015 (9h30/12h30)